

« La place du psychologue dans l'école » Catherine Remermier (1) - Stage du 23/11/18

Un bref rappel des travaux du GT14 a mis en perspective ce qui était prévu pour le corps des Psychologues de l'EN, et ce qui a été bloqué dès l'arrivée de ce gouvernement, qui n'est pas favorable au corps unique des psychologues, particulièrement dans le 2nd degré. Des dossiers restent inaboutis (formation, passerelle entre les spécialités, ligne hiérarchique des PsyEN EDA...) et/ou font l'objet d'une revendication soutenue de nos syndicats (indemnités des PsyEN EDO, ICA des DCIO, indemnités REP/REP+, droits d'accès au 3^e grade...). Nos représentants PsyEN et secrétaires nationaux du SNUipp et du SNES ont enfin obtenu une audience avec la DGRH du ministère pour reprendre les discussions sur ces questions (le 5 décembre).

La création du corps représente néanmoins une avancée historique compte tenu de l'histoire de nos métiers. La circulaire nationale de missions cadre très clairement ces dernières et constitue un solide point d'appui pour les défendre dans le contexte actuel de réformes engagées par (ou avec) notre ministre, à tous les niveaux de l'école. Ce projet d'école qui rompt radicalement avec l'existant se dessine à travers les réformes. Définition en 4 points :

L'école du tri social : PARCOURSUP limite l'accès à l'enseignement supérieur et trie les candidats sur le critère des spécialités suivies au lycée ; La réforme du lycée instaure un « libre choix des parcours dans un système d'offres contraintes », les élèves étant assignés à leur lycée de secteur – et aux spécialités dont il dispose ; Généralisation de l'éducation des choix, dont les effets socialement inégalitaires sur les choix des élèves ont été démontrés (2) ; Renforcement du poids des notes dans les procédures d'affectation ; Réforme de l'ens. professionnel, qui réduit les horaires des matières générales...

L'école du nouveau management : Les dernières réformes des programmes mises en place sans aucune consultation des enseignants à l'école primaire, au collège et au lycée, prescrivent les « bonnes pratiques », l'enseignant devient technicien. Multiplication des évaluations ; Suppression des classes dans le 2ndaire ; Négation de la singularité des cas, du rôle des équipes pluriprofessionnelles, des RASED. Casse des collectifs de travail.

La question de l'orientation est dissociée du développement psychologique et social, et réduite à l'information. L'accompagnement des élèves est confié aux enseignants, les PsyEN (formés à travailler ces dimensions) sont écartés au détriment majeur des jeunes des milieux populaires.

L'école de la neuro-éducation : Le cerveau seul est considéré dans les apprentissages. Ce qui justifie les prescriptions de méthodes et ouvre la voie au marché du coaching de tous poils. Evacuation des facteurs sociaux et affectifs : En cas d'échec, c'est la personne (élève, parent, prof) qui est désignée responsable d'avoir mal fait.

L'école sécuritaire : L'actuelle ministre de la Justice prévoit - comme Perben en 2007 - de revenir sur le principe de l'ordonnance de 1945 (primauté de l'éducatif sur le répressif). En lien avec le MEN, il ouvre 20 CEF tandis que les moyens continuent de baisser pour l'action sociale (ASE, placements en familles, travail social de prévention...) et pour le soin (CMP, structures d'accueil...) Le primat du répressif nie la possibilité de développement des adolescents.

Un tour d'horizon de l'histoire des psychologues dans l'éducation en France, montre que depuis 1961, tous les projets politiques d'une école plus égalitaire et émancipatrice comprenaient des psychologues de la maternelle au lycée (puis le sup.) pour œuvrer à la lutte contre les déterminismes sociaux. C'est à partir des années 2000, que le concept libéral idéologique de « compétence à s'orienter tout au long de la vie » est introduit via l'Europe et adopté par les gouvernements Chirac et Sarkozy, qui décident de sous-recruter les psychologues et de fermer leurs services (RASED, CIO). Sous Hollande, Mme V. Belkacem porte la création du corps autour des thématiques de climat scolaire, de bienveillance, mais aussi - elle rappelle sa propre expérience d'élève – en lien avec les projets d'avenir.

Le gouvernement actuel cantonne les psychologues aux cas lourds, au handicap mais c'est la fonction diagnostic et non accompagnement développemental qui est sollicitée, on le voit dans notre quotidien de travail...

Dans ce contexte où tout problème exige une solution simple et rapide, l'approche des Psychologues qui, dans le 1^{er} comme dans le 2nd degré, nuancent les choses, apportent de la complexité, rappellent que l'enfant/l'ado se développe et change, est mal perçue. Le PsyEN parfois, se trouve écarté, isolé, « placardisé ».

Pour lutter contre l'isolement et tenir sa place de psychologue, trois points d'appui sont envisagés :

- La loi : S'appuyer sur notre circulaire mission ! Refuser de faire (ou de laisser faire) ce qui n'est pas dans la loi (3) !
- Défendre nos collectifs de travail : le maintien des CIO, des RASED, des équipes éducatives pluriprofessionnelles !
- Se réunir entre PsyEN pour parler métier : participer aux réunions d'info syndicales, aux stages PsyEN de la FSU. Proposition de mise en place d'un « Groupe métier » académique EDA/EDO pour mettre au travail les situations problématiques et de dilemme dans lesquelles sont mis les PsyEN dans leur quotidien professionnel.

Sommaire :

Pages 1

- CR du stage PsyEN du 23 novembre à Chauny

Page 2

- Rappel élections professionnelles : qui vote pour quoi?
- Actions!
 - Les PsyEN dans la rue avec la FSU le 12 novembre!
 - Audiences /Rectrice le 5 décembre, /Région le 27 novembre
- Calendrier des stages à venir
- Actualité/carrière : mouvement inter, RDV de carrière

1 Communication de C. Remermier (PsyEN SNES, équipe clinique de l'activité du CNAM, secrétaire générale de la SFP) - Synthèse par C. Bas

2 Les études ont montré que les enfants de milieu modeste et les filles tendent à « en rabattre » de leurs ambitions au profit d'un projet « réaliste »

3 Sur la question de l'orientation, le MEN, les régions et les recteurs, communiquent et veulent imposer des projets qui vont au-delà de la loi !

Elections professionnelles : qui vote pour quel(s) scrutin(s) ?

Quels sigles pour voter pour nous ?

- ⇒ Les PsyEN EDA et EDO **titulaires** votent pour la CAPA et la CAPN PsyEN : **listes SNES - SNUipp / FSU**
- ⇒ Les PsyEN EDA et EDO **non titulaires** votent pour la CCP contractuels : **liste SNES - SNEP - SNUEP - SNUipp**
- ⇒ Les PsyEN EDA et EDO **titulaires et non titulaires** votent pour les CTA et CTM : **listes FSU**
- ⇒ Les PsyEN EDA **détaché.e.s** votent aussi pour les CAPD et CAPN des PE : **listes SNUipp / FSU**

Nos listes PsyEN : Des listes complètes et équilibrées présentant des collègues engagé.e.s à vous représenter et vous défendre dans les instances paritaires, à vous accompagner dans votre carrière.

Notre liste CAPA : équilibre et dialogue entre collègues des 2 spécialités (EDA et EDO dont 1 DCIO !) et des 3 départements <https://www.elections2018-education.fr/listes/capa-psyen-amiens-liste-snes-snuipp/>

Actualité/Action !

- Avec la FSU, les PsyEN étaient dans la rue le lundi 12 novembre à Amiens, pour réclamer des postes de psychologues et le maintien des services publics de l'Éducation nationale (CIO, DRONISEP, RASED) ! Vidéo :

<http://www.courrier-picard.fr/148720/article/2018-11-12/>

- Audience / Rectrice

Pour connaître les projets touchant les services d'orientation de l'académie (DRONISEP et CIO) et porter vos revendications dans le 1^{er} et le 2nd degré, vos délégué.e.s SNES-FSU et SNUipp-FSU ont obtenu une audience de Mme la Rectrice le 5 décembre.



- Audience / Région Hauts de France le 27 novembre

Vos représentants PsyEN SNES des académies d'Amiens et de Lille feront partie de la délégation FSU, qui va rencontrer M. Sorano (du pôle lycée à la région HDF) sur les projets de mise en œuvre de la Région, concernant le transfert des DRONISEP (personnels, missions) et l'information sur l'orientation des publics scolaires. Nous vous en rendrons compte.

Les prochains stages de formation syndicale à noter sur vos agendas !

- * Stage SNES « Orientation et PARCOURSUP » PsyEN et enseignants, les 13 et 14 mars 2019 à Paris
- * Colloque des Psychologues de la FSU : jeudi 27 et vendredi 28 juin, Paris (thème en cours de construction)
Priorité d'inscription et remboursement des frais de transport et d'hébergement aux syndiqués

Actualité/carrière

Mutation: La campagne du mouvement inter 2018 (du 15 novembre au 4 décembre 2018) a commencé!

Les textes de référence : <http://www.education.gouv.fr/pid62/mutation-des-personnels-enseignants-du-second-degre-siam-phase-interacademique.html>

Décryptage par le SNES-FSU : <https://www.snes.edu/Bulletin-special-Mutations-Inter-2019.html>

Rendez-vous de carrière <https://www.snes.edu/Bienvenue-dans-la-rubrique-Rendez-vous-de-carriere.html>

Nouveauté du PPCR, ils concernent 3 moments précis de la carrière : passage du 6e au 7e échelon, du 8e au 9e échelon (pour un éventuel gain d'une année), promotion à la hors classe (à partir du 9e échelon). Leur organisation est très cadrée.

Soyez vigilant.e au calendrier et aux étapes à ne pas manquer, notamment les délais de contestation.

N'hésitez pas à contacter vos élus SNES-SNUipp pour plus d'informations et de conseils !

Pour que nous soyons plus forts ensemble, votez pour la liste FSU! Adhérez au SNUipp-FSU/au SNES-FSU !

Pour une reconnaissance de la place des Psychologues de la maternelle à l'enseignement supérieur : <http://psyen.fsu.fr/spip.php?article109>